



Ville de MAROMME

ANNONCE

CUISINE DE L'ECOLE PAUL FORT : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE MISE AUX NORMES

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : La ville de Maromme souhaite réaliser des travaux afin de mettre aux normes d'hygiène et d'accessibilité la cuisine de l'école maternelle Paul Fort sise allée des Petites Frimousses à Maromme (76150).

Allotissement : les travaux sont scindés en trois lots :

- Lot n° 1 : Maçonnerie – gros œuvre
- Lot n° 2 : Peinture et revêtement de sol
- Lot n° 3 : Plomberie

Chaque lot sera attribué à une entreprise unique ou à un groupement solidaire d'entreprises. Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées.

Négociation : La ville de Maromme se réserve le droit de négocier.

Sous-traitance : autorisée

Maîtrise d'œuvre : La maîtrise d'œuvre est assurée par la direction du Pôle Moyens Généraux de la Ville de Maromme.

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

Délais de réalisation : Cette prestation sera à exécuter entre le 10 juillet et le 25 août 2017 (dernier délai)

Ordre de service : le marché s'exécute par l'émission d'un ordre de service fixant le délai contractuel et les montants H.T. et T.T.C. portés au bordereau des prix.

Visite obligatoire : L'Opérateur Economique est réputé avoir pris connaissance des lieux et de tous les éléments afférents à l'exécution de la prestation. L'Opérateur économique est tenu de vérifier sur le terrain la faisabilité du projet. Il ne pourra être, en aucun cas, demandé de compensation financière après la signature du bordereau des prix par l'Opérateur économique. A cet effet, une seule visite commune est organisée sur site, le **8 juin 2017 à 9 h** (rendez-vous sur place).

Le candidat confirmera sa visite auprès du Pôle Moyens Généraux 02 32 82 22 03.

A l'issue de la visite, une attestation de visite est à compléter et à faire viser par le représentant de la Ville de Maromme. Elle devra être jointe lors de la remise de l'offre. **A défaut de présentation de ce document, l'offre du candidat sera immédiatement écartée.**

Installation de chantier : La ville de Maromme met à disposition des entreprises les branchements eau et électricité, les locaux nécessaires tels salle de repas, sanitaires...
L'installation de chantier n'est donc pas à chiffrer dans le bordereau des prix.

Présentation et remise des offres :

Les offres devront être transmises par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception à l'adresse ci-dessous et de garantir la confidentialité. Elles pourront être remises contre récépissé à l'adresse ci-dessous :

- Par voie postale ou remise en mairie à l'adresse suivante :
MAIRIE DE MAROMME, place Jean Jaurès, BP 1095 - 76153 MAROMME CEDEX
aux heures d'ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.
- Par voie électronique : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

Elles doivent parvenir à destination avant la date et l'heure suivante :

le 16 juin 2017 à 16 h 00

Les dossiers qui seraient remis ou dont la réception serait effectuée après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Pièces justificatives à produire :

- le bordereau des prix complété et signé suivant le ou les lots choisi(s)
- la présente annonce signée
- l'attestation de visite dûment complétée et signée.
- Un mémoire technique complet et détaillé (note méthodologique et moyens dédiés aux travaux, fiches techniques des matériaux, planning de réalisation, présentation de l'entreprise ...)

Jugement des offres :

Le jugement sera effectué à partir des critères suivants. La méthode ci-dessous correspond à une pondération utilisée.

- 1° Mémoire technique détaillé : 50%
 - ❖ délais et planning d'exécution : 20 %
 - ❖ matériaux utilisés, fiches techniques : 15 %
 - ❖ note méthodologie et moyens dédiés aux travaux : 15 %

2° Prix : 50 %

Renseignement complémentaire : Pôle Moyens Généraux : 02 32 82 22 03
pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr